N° 89-628-X au catalogue — n° 005
ISSN 1915-0474
ISBN 978-0-662-08965-0

Document analytique

L'Enquête sur la participation et les limitations d'activités de 2006 : Profil des appareils et des aides spécialisées pour les personnes ayant des incapacités

Division de la statistique sociale et autochtone

Immeuble Jean Talon, 7e étage, 170 promenage Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario K1A 0T6

Téléphone : 613-951-5979

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369
Renseignements concernant le Programme des services de dépôt	1-800-635-7943
Télécopieur pour le Programme des services de dépôt	1-800-565-7757

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Renseignements pour accéder au produit

Le produit nº 89-628-X nº 005 au catalogue est disponible gratuitement dans les médias substituts. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.ca et de choisir la rubrique « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui sont observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.ca sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Statistique Canada
Division de la statistique sociale et autochtone

L'Enquête sur la participation et les limitations d'activités de 2006 : Profil des appareils et des aides spécialisées pour les personnes ayant des incapacités

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2008

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Juin 2008

Nº 89-628-X nº 005 au catalogue

ISSN 1915-0474

ISBN 978-0-662-08965-0

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is available in english upon request (catalogue no. 89-628-X).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
^{p}	provisoire
^{r}	révisé
x	confidentiel en vertu des disposit ions de la *Loi sur la statistique*
^{E}	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

Collaborateurs

Suzanne Bélair, Monique Foisy, Félix Fortin, Julie Foucreault, Patric Fournier-Savard, Siqin Guo, Matthew Hoffarth, Krista Kowalchuk, Michèle Lanoue, Jessica Legault, Andrew MacKenzie, Lucie Parisien, Julia Pargaru, Susan Stobert, Denis Theriault, Gregg Thompson and Ziggy

Table des matières

Page

Introduction 6
Utilisation d'appareils et d'aides spécialisés 6
Aides et appareils spécialisés pour les adultes 8
Les personnes ayant des incapacités très sévères étaient les moins susceptibles de déclarer que tous leurs besoins avaient été satisfaits 10
Les personnes ayant un trouble d'apprentissage utilisaient le plus grand nombre d'appareils spécialisés 11
Les loupes étaient les appareils spécialisés les plus souvent utilisés par les personnes ayant une limitation visuelle 12
Le tiers des personnes ayant des limitations visuelles ont des besoins insatisfaits en matière de documents de lecture en gros caractères 14
La plupart des personnes ayant des incapacités paient de leur poche leurs appareils spécialisés 14
Les personnes ayant des limitations d'apprentissage sont susceptibles d'avoir payé leurs aides 15
Le coût est le motif le plus souvent mentionné des besoins insatisfaits à l'égard des appareils spécialisés 15
Les motifs des besoins insatisfaits variaient considérablement selon le type d'incapacité 16
Un faible pourcentage d'adultes ayant des incapacités liées à l'ouïe ou à la communication se servent du langage gestuel 19
Près de la moitié des utilisateurs du langage gestuel se servent du langage des signes américain 19
Soixante pour cent des adultes ayant une limitation auditive ont seulement une limitation auditive partielle 20
La moitié des utilisateurs du langage gestuel ayant une limitation auditive n'ont jamais recours à un interprète gestuel 21
Les enfants et les aides et appareils spécialisés 21
Un peu moins de la moitié des besoins des enfants en matière d'équipement spécialisé ont été pleinement satisfaits 21
Bien des enfants ayant des limitations de communication ou visuelles ont seulement une partie de leurs besoins satisfaits 22
Près de la moitié des enfants ayant des besoins partiellement satisfaits ont une incapacité très sévère 23
La majorité des enfants ayant des limitations de vision ou d'apprentissage se servent de plus de trois aides différentes 24
Les ordinateurs domestiques étaient les appareils spécialisés les plus souvent utilisés par les enfants ayant des limitations d'apprentissage 25
Le financement gouvernemental : un autre contributeur important aux aides des enfants 25
Près du dixième des aides utilisées par les enfants canadiens impliquaient un plan de remboursement 25
Les coûts empêchent les enfants d'obtenir les aides dont ils ont besoin 25
Quatre enfants sur dix ayant des incapacités éprouvent tous les jours des difficultés à participer aux activités quotidiennes 26
La moitié des enfants ayant des limitations de mobilité éprouvent tous les jours de la difficulté dans leurs activités quotidiennes 26
Un enfant sur cinq ayant des limitations de mobilité était totalement incapable de participer aux activités quotidiennes 27
Environ un enfant sur dix ayant des limitations auditives utilise le langage gestuel 28
Les deux cinquièmes des enfants qui utilisaient le langage gestuel avaient recouru à un interprète gestuel au moins une fois par semaine 28
Plus de la moitié des enfants ayant une limitation auditive sont malentendants ou ont une limitation auditive partielle 29

Introduction

L'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA), réalisée à l'échelle du pays, vise à recueillir de l'information sur les adultes et les enfants ayant des incapacités, c'est-à-dire dont les activités quotidiennes sont limitées en raison d'un état ou un problème de santé physique ou mentale ou par un autre problème de santé. Financée par Ressources humaines et Développement social Canada et réalisée par Statistique Canada, l'EPLA fournit de l'information essentielle sur la prévalence de diverses incapacités, les types de soutien à la disposition des personnes ayant des incapacités, le profil d'emploi de ces dernières, leur revenu et leur participation aux activités sociales. Ces renseignements sont utilisés par tous les ordres de gouvernement, les associations, les chercheurs et les organisations non gouvernementales en vue de planifier les services que requièrent les personnes ayant des limitations d'activités, afin de leur permettre de participer pleinement à tous les aspects de la vie.

Les dernières données sur les personnes ayant des incapacités ont été recueillies en 2006, les précédentes proviennent de l'EPLA en 2001. L'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA) de 2006 fournit une mesure de la variabilité du nombre de personnes ayant des incapacités et, dans la mesure du possible, des changements survenus dans leur situation au cours des cinq années précédentes. De nouvelles questions ont également été ajoutées pour refléter les progrès technologiques et les exigences en données des nouvelles politiques et des nouveaux programmes.

Le présent article est le troisième d'une série de communiqués sur les données de l'EPLA et renferme les résultats de l'enquête sur les appareils et les outils spécialisés pour les enfants de 5 à 14 ans et les personnes de 15 ans et plus ayant des incapacités. L'utilisation et la nécessité de ces aides et de cet équipement, les sources de financement et les obstacles connexes sont les principaux thèmes examinés.

D'autres communiqués portant sur l'emploi et au revenu seront diffusés plus tard en 2008.

Les premiers résultats ont été publiés en décembre 2007 et examinaient la prévalence, le type et la sévérité de l'incapacité, selon l'âge et le sexe (voir le n° 89-628-X n° 01 au catalogue pour plus de renseignements).

Utilisation d'appareils et d'aides spécialisés

Les appareils et aides spécialisés sont ceux qui permettent aux personnes ayant des incapacités d'effectuer leurs activités quotidiennes, par exemple en facilitant leurs déplacements (fauteuils roulants, supports de main ou de bras) ou en les aidant à entendre, à voir ou à communiquer (appareils auditifs, documents de lecture en braille, claviers de communication). Toutefois, les lunettes et les verres de contact sont exclus de cette liste, puisqu'il s'agit d'aides visuelles souvent utilisées et dont la plupart des utilisateurs disent que leurs activités ne sont pas limitées en raison de leurs problèmes visuels.

Pour évaluer les exigences en matière d'équipement spécialisé des personnes ayant des limitations d'activités, l'EPLA de 2006 interrogeait les répondants au sujet de leur utilisation et de leur besoin d'appareils spécialisés pour les aider à entendre, à voir, à communiquer et à se déplacer, pour accroître leur agilité, pour atténuer leur douleur et pour faciliter leur apprentissage, ainsi que de tout autre équipement spécialisé. Ces questions nous ont permis de faire la distinction entre les personnes qui disposaient de tout l'équipement spécialisé dont elles avaient besoin, celles qui avaient une partie de l'équipement, mais qui avaient besoin de plus, et celles qui ne disposaient d'aucun équipement spécialisé et qui en avaient besoin.

Comme mentionné précédemment, l'EPLA de 2006 visait plus d'un type d'incapacité. Étant donné la nature de certains types d'incapacités et la structure du questionnaire, seulement sept types d'incapacités se prêtaient aux questions sur l'utilisation et le besoin d'équipement et d'outils spécialisés. Cependant, une section de l'enquête donnait aux répondants l'occasion de fournir des renseignements au sujet de tout autre équipement ou outil technique dont il n'avait pas encore été question. Donc les résultats présentés dans le présent rapport reflètent seulement les incapacités énumérées dans l'encadré ci-dessous et non pas l'entière population de l'EPLA.

Encadré 1
Types d'incapacités chez les adultes et les enfants
Les questions de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA) permettent de déceler les types suivants d'incapacités, pour lesquelles des aides sont disponibles, chez les adultes et les enfants :

Ouïe : Difficulté à entendre ce qui se dit dans une conversation avec une autre personne, dans une conversation avec trois personnes ou plus ou lors d'une conversation téléphonique.

Vision : Difficulté à distinguer les lettres dans des imprimés à caractères normaux ou à voir clairement le visage de quelqu'un à une distance de 4 mètres (12 pieds).

Parole : Difficulté à parler et / ou à se faire comprendre.

Mobilité : Difficulté à marcher un demi kilomètre ou à monter un escalier et en redescendre (environ 12 marches) sans prendre de pause, à se déplacer d'une pièce à l'autre, à transporter un objet de 5 kg (10 livres) sur 10 mètres (30 pieds) ou à rester debout pendant de longues périodes.

Agilité : Difficulté à se pencher, à s'habiller et à se déshabiller, à se mettre au lit ou à en sortir, à se couper les ongles d'orteils, à saisir ou manipuler des objets avec les doigts, à étirer le bras dans n'importe quelle direction (par exemple au-dessus de sa tête) ou à couper sa nourriture.

Douleur* **:** La quantité ou le type d'activités que peut effectuer la personne sont limités en raison d'une douleur chronique constante ou récurrente (par exemple, mal de dos récurrent).

Apprentissage : Difficulté à apprendre en raison d'un trouble, comme un déficit de l'attention, l'hyperactivité ou la dyslexie.

Autre incapacité : L'Enquête sur la participation et les limitations d'activités recueillait également de l'information sur d'autres besoins d'appareils spécialisés qui n'étaient pas propres à un type d'incapacité donné. Les répondants ayant n'importe quelle incapacité pouvaient déclarer n'importe quels besoins ou utilisation dans cette section.

* S'applique seulement aux répondants adultes

Aides et appareils spécialisés pour les adultes

En 2006, 2,7 millions de Canadiens de 15 ans et plus ayant des incapacités (63,1 %) utilisaient des aides techniques ou de l'équipement spécialisé ou en avaient besoin pour effectuer une ou plusieurs activités quotidiennes.

Dans l'ensemble de la population adulte ayant des incapacités qui se servait d'aides spécialisées, six personnes sur dix avaient tout l'équipement dont elles avaient besoin (tous les besoins étaient satisfaits), tandis que trois personnes sur dix se servaient de ce genre d'équipement, mais avaient besoin de plus (certains besoins étaient satisfaits), et qu'une personne sur dix ne disposait d'aucun de l'équipement nécessaire (aucun besoin n'était satisfait; voir le tableau 1).

Tableau 1
Besoins satisfaits et non satisfaits chez la population adulte avec incapacité, Canada, 2006

Besoin	Nombre	%
Population adulte avec incapacité	**2 658 250**	**100,0**
Aucun besoin satisfait	262 800	9,9
Certains besoins satisfaits	767 290	28,9
Tous besoins satisfaits	1 628 160	61,3

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, la somme des valeurs pour chaque catégorie peut ne pas correspondre au total.
Source : Statistique Canada. Enquête sur la participation et les limitations d'activités. 2006.

Le degré de satisfaction des besoins variait considérablement selon le type d'incapacité. Les exigences et l'utilisation ne sont pas les mêmes partout. Les personnes qui ont besoin d'équipement spécialisé pour améliorer leur mobilité ou leur vue et pour atténuer leur douleur figuraient parmi celles qui étaient les plus susceptibles de disposer de tout l'équipement dont elles avaient besoin, sept répondants de 15 ans et plus sur dix ayant déclaré que leurs besoins avaient été satisfaits (voir le tableau 2). Bien que leur nombre soit relativement faible en chiffres absolus, sept répondants sur dix ayant des incapacités de communication ne disposaient d'aucun équipement dont ils avaient besoin.

Tableau 2
Besoins satisfaits et non satisfaits chez la population adulte avec incapacité, par type d'incapacité, Canada, 2006

Type d'incapacité	Aucun besoin satisfait		Certains besoins satisfaits		Tous besoins satisfaits		Total
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre
Ouïe	183 000	26,6	97 440	14,1	408 920	59,3	689 370
Vision	31 960	12,4	41 200	16,0	184 980	71,7	258 150
Parole	18 800	71,9	F	F	6 820 [E]	26,1 [E]	26 140
Mobilité	124 810	10,5	180 160	15,2	881 830	74,3	1 186 800
Agilité	114 740	27,8	38 270	9,3	259 790	62,9	412 800
Douleur	125 850	12,8	171 050	17,4	688 020	69,9	984 920
Apprentissage	46 600	27,7	26 720	15,9	94 930	56,4	168 250
Autre	164 660	38,0	24 750 [E]	5,7 [E]	244 480	56,4	433 890

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, la somme des valeurs pour chaque catégorie peut ne pas correspondre au total.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2006.

L'âge avait également une incidence sur la probabilité que les besoins soient satisfaits. Les personnes de 65 ans et plus étaient les plus susceptibles de disposer de tout l'équipement dont elles avaient besoin (68,3 %), et cette proportion tombait approximativement à 56 % chez les personnes de 40 à 64 ans ainsi que chez les personnes de 15 à 39 ans (voir le tableau 3). Ainsi, parmi les répondants qui ont déclaré qu'ils ne disposaient d'aucun équipement dont ils avaient besoin, on constatait une prévalence plus élevée dans le groupe d'âge de 15 à 39 ans que dans celui des personnes de 65 ans et plus (environ 12,1 % et 7 % respectivement).

Tableau 3
Besoins satisfaits et non satisfaits chez la population adulte avec incapacité, par groupes d'âge, Canada, 2006

Groupe d'âge	Aucun besoin satisfait		Certains besoins satisfaits		Tous besoins satisfaits		Total
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre
Total - 15 ans et plus	**262 800**	**9,9**	**767 290**	**28,9**	**1 628 160**	**61,3**	**2 658 250**
15 à 39 ans	39 040	12,1	102 670	31,9	180 010	56,0	321 720
40 à 64 ans	141 110	12,1	375 200	32,3	645 930	55,6	1 162 240
65 ans et plus	82 660	7,0	289 420	24,7	802 210	68,3	1 174 290

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, la somme des valeurs pour chaque catégorie peut ne pas correspondre au total.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2006.

On n'a relevé aucune différence en ce qui concerne les besoins satisfaits en fonction du sexe. Malgré la surreprésentation des femmes (d'environ quatre cent mille) parmi les répondants de 15 ans et plus qui avaient besoin d'équipement spécialisé, les proportions des hommes (60,8 %) et des femmes (61,6 %) dont les besoins avaient tous été satisfaits étaient très semblables (voir le tableau 4). Toutefois, il convient de souligner qu'en dépit de ces répartitions semblables, les femmes dépassaient les hommes d'environ 400 000 personnes. De plus, parmi les répondants dont les besoins relatifs à l'équipement spécialisé n'avaient pas été satisfaits du tout, la proportion des femmes représentait seulement environ la moitié de la proportion des hommes (7,5 % contre 13,0 %).

Tableau 4
Besoins satisfaits et non satisfaits chez la population adulte avec incapacité, par sexe, Canada, 2006

Besoin	Hommes		Femmes		Total	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Total avec besoins	**1 139 290**	**42,9**	**1 518 960**	**57,1**	**2 658 250**	**100,0**
Aucun besoin satisfait	148 410	13,0	114 390	7,5	262 800	9,9
Certains besoins satisfaits	298 590	26,2	468 700	30,9	767 290	28,9
Tous besoins satisfaits	692 280	60,8	935 880	61,6	1 628 160	61,2

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, la somme des valeurs pour chaque catégorie peut ne pas correspondre au total.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2006.

Les personnes ayant des incapacités très sévères étaient les moins susceptibles de déclarer que tous leurs besoins avaient été satisfaits

La sévérité des incapacités a également révélé des différences importantes, puisque le degré de satisfaction des besoins en matière d'équipement technique était inversement proportionnel à la sévérité de l'incapacité. Plus des trois quarts des personnes ayant des incapacités légères ont déclaré que tous leurs besoins avaient été satisfaits (75,9 %), tandis que moins de la moitié des personnes ayant des incapacités sévères (41,3 %) ont indiqué qu'elles disposaient de tous les appareils et aides spécialisés dont elles avaient besoin (voir le tableau 5). En fait, les personnes ayant des incapacités très sévères étaient le seul groupe où il y avait un plus grand nombre de personnes dont seulement une partie des besoins avaient été satisfaits plutôt que la totalité des besoins (51,9 % contre 41,3 %). De plus, les adultes ayant une incapacité très sévère étaient moins susceptibles de n'avoir aucun besoin comblé comparativement à ceux ayant un degré de sévérité léger ou modéré.

Tableau 5
Besoins satisfaits et non satisfaits chez la population adulte avec incapacité, par sévérité de l'incapacité, Canada, 2006

Besoin	Légère		Modérée		Sévère		Très sévère		Total	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Total avec besoins	**582 360**	**21,9**	**672 880**	**25,3**	**891 330**	**33,5**	**511 670**	**19,3**	**2 658 250**	**100,0**
Aucun besoin satisfait	65 330	11,2	78 080	11,6	84 310	9,5	35 090	6,9	262 800	9,9
Certains besoins satisfaits	74 910	12,9	133 780	19,9	293 240	32,9	265 360	51,9	767 290	28,9
Tous besoins satisfaits	442 130	75,9	461 020	68,5	513 780	57,6	211 220	41,3	1 628 160	61,3

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, la somme des valeurs pour chaque catégorie peut ne pas correspondre au total.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2006.

Lorsque l'on examine la répartition provinciale et territoriale des appareils spécialisés, on constate en général, des proportions remarquablement similaires. Les seules exceptions étaient les résidents des territoires, qui figuraient derrière le reste du pays en matière de satisfaction de tous leurs besoins à l'égard d'appareils ou d'aides spécialisés (voir le tableau 6).

Néanmoins, il faut établir une distinction en ce qui concerne les besoins insatisfaits. Comme mentionné précédemment, quelqu'un peut être caractérisé par ces besoins, peu importe qu'il ait ou non déjà utilisé un ou plusieurs appareils spécialisés; une distinction qui sous-tend probablement les caractéristiques différentes chez les personnes dont les besoins n'ont pas été satisfaite.

Tableau 6
Besoins satisfaits et non satisfaits chez la population adulte avec incapacité, par provinces et territoires, Canada, 2006

Province	Aucun besoin satisfait		Certains besoins satisfaits		Tous besoins satisfaits		Total
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre
Canada	**262 800**	**100,0**	**767 290**	**100,0**	**1 628 160**	**100,0**	**2 658 250**
Terre-Neuve-et-Labrador	4 290	9,4	13 790	30,2	27 620	60,4	45 710
Île-du-Prince-Édouard	880	6,9	3 450	26,9	8 480	66,2	12 810
Nouvelle-Écosse	9 800	8,7	31 320	27,8	71 350	63,4	112 470
Nouveau-Brunswick	7 410	10,3	19 810	27,5	44 850	62,2	72 070
Québec	55 310	13,0	122 560	28,8	247 380	58,2	425 250
Ontario	102 650	9,0	341 470	29,8	700 240	61,2	1 144 360
Manitoba	10 620	10,8	26 530	26,9	61 430	62,3	98 580
Saskatchewan	7 640	8,6	24 430	27,3	57 390	64,1	89 460
Alberta	25 540	9,8	72 520	27,8	162 410	62,4	260 470
Colombie-Britannique	37 900	9,7	109 700	28,0	244 070	62,3	391 670
Territoires	750	13,9	1 720	31,9	2 930	54,3	5 400

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, la somme des valeurs pour chaque catégorie peut ne pas correspondre au total.
Territoires inclut le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et Nunavut.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2006.

Les personnes ayant un trouble d'apprentissage utilisaient le plus grand nombre d'appareils spécialisés

Le nombre moyen d'appareils spécialisés utilisés pour chaque type de limitation d'activités est présenté dans le graphique 1. Les personnes ayant un trouble d'apprentissage se servaient de beaucoup plus d'appareils spécialisés que les personnes ayant tout autre type d'incapacité, soit 3,8 aides par personne. Les personnes ayant une mobilité réduite étaient les deuxièmes à utiliser le plus grand nombre d'appareils spécialisés (2,5), suivies des personnes ayant une limitation visuelle (2,0). Les personnes ayant des problèmes de communication se sont servies du plus petit nombre d'appareils spécialisés, soit seulement 1,1 aide par personne.

Graphique 1
Nombre moyen d'aides utilisées chez les adultes, par type d'incapacité, Canada, 2006

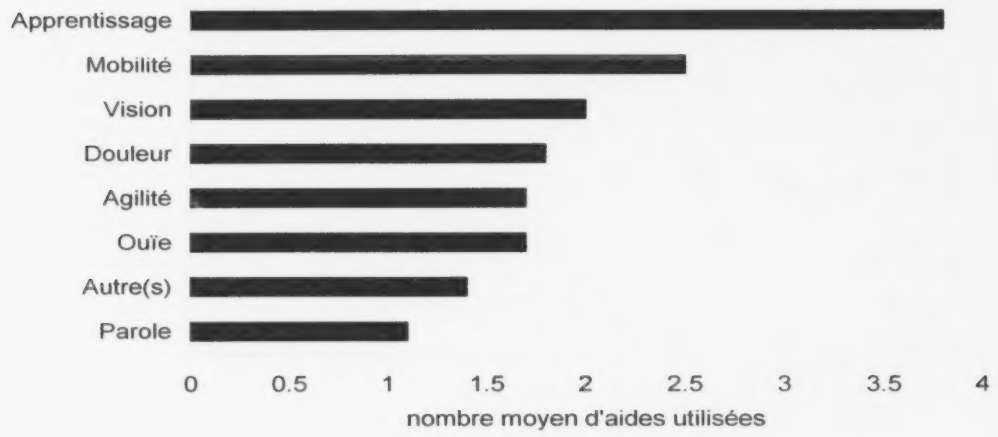

Nota : Inclut le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et Nunavut.
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2006.*

Les loupes étaient les appareils spécialisés les plus souvent utilisés par les personnes ayant une limitation visuelle

Par ailleurs, les types d'appareils spécialisés varient considérablement selon le type d'incapacité. Certains types d'incapacités affichaient des tendances manifestes, où la grande majorité des personnes se servaient du même type d'appareil spécialisé. Par exemple, 91,3 % des personnes ayant une limitation visuelle utilisaient une loupe, et 88,0 % des personnes restreintes par la douleur avaient recours à de l'équipement de thérapie par la chaleur ou le froid. À l'inverse, seulement 53,3 % des personnes ayant des limitations de communication se servaient d'un ordinateur ou d'un clavier pour communiquer, et 54,6 % des personnes ayant des limitations liées à l'agilité utilisaient des outils pour aider à saisir ou pour allonger la portée (voir le tableau 7).

Tableau 7
Aide la plus utilisée chez les adultes, par type d'incapacité, Canada, 2006

Type d'aide	Aide la plus utilisée	%
Ouïe	Prothèses auditives	79,7
Vision	Loupes	91,3
Parole	Ordinateur ou clavier	53,3 [E]
Mobilité	Canne	71,6
Agilité	Outils pour aider à saisir ou allonger la portée	54,6
Douleur	Dispositif servant aux traitements chaud et/ou froid	88,0
Apprentissage	Ordinateur à la maison	83,2
Autre(s)	Aides respiratoires[1]	24,5

1. Aides respiratoires incluent inhalateurs, aérosol-doseurs et oxygène.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2006.

Les personnes ayant des troubles d'apprentissage ont un plus grand nombre de besoins insatisfaits à l'égard des appareils spécialisés

Peu de variation entre les chiffres moyens des besoins insatisfaits en fonction des divers types d'incapacités; chaque type d'incapacité nécessitait au moins un appareil spécialisé en moyenne. Les personnes ayant un trouble d'apprentissage avaient besoin, en moyenne de 1,6 appareil spécialisé comparativement à 1,4 aide chez les personnes ayant des limitations de communication et 1,3 aide chez les personnes ayant des limitations de mobilité (voir le graphique 2). Les personnes ayant des limitations auditives ou d'agilité ont déclaré très peu de besoins insatisfaits à l'égard d'appareils spécialisés, soit 1,1 aide supplémentaire nécessaire par personne.

Graphique 2
Nombre moyen de besoins d'aides non satisfaits chez les adultes, par type d'incapacité, Canada, 2006

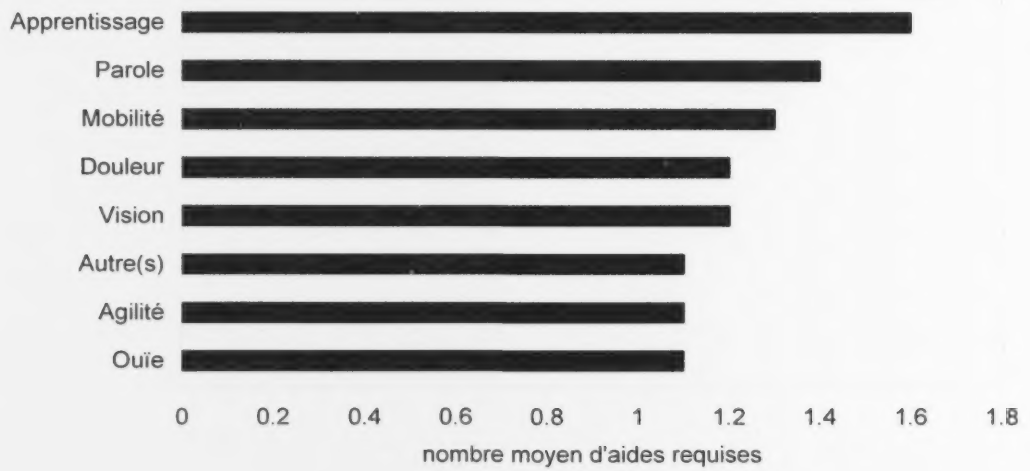

Nota : Inclut le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et Nunavut.
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2006.*

Le tiers des personnes ayant des limitations visuelles ont des besoins insatisfaits en matière de documents de lecture en gros caractères

Les besoins insatisfaits des personnes ayant des incapacités variaient considérablement selon le type d'incapacité. Seulement environ le quart des personnes ayant des limitations de mobilité (23,6 %), d'apprentissage (26,5 %), de communication (26,6 %) et visuelles (29,7 %) avaient les mêmes besoins en matière d'équipement spécialisé. Les personnes ayant des limitations auditives ont déclaré les besoins de technologie les plus constants, près des trois quarts d'entre eux (72,0 %) ayant déclaré avoir besoin d'un appareil auditif. Les besoins les plus courants en matière d'équipement spécialisé pour chaque type d'incapacité sont présentés dans le tableau 8.

Tableau 8
Aide la plus souvent requise chez les adultes, par type d'incapacité, Canada, 2006

Type d'incapacité	Aide la plus souvent requise	%
Ouïe	Prothèses auditives	72,0
Vision	Lunettes ou lentilles cornéennes	29,7
Parole	Ordinateur ou clavier	26,6 E
Mobilité	Barres d'appui ou autres appuis	23,6
Agilité	Outils pour aider à saisir ou allonger la portée	39,4
Douleur	Appareil éléctrothérapeutique tel un appareil TENS[1]	29,7
Apprentissage	Ordinateur à la maison	26,5
Autre(s)	Autre(s) aide(s)	79,4
	Aides pour le bain, la douche, ou les toilettes	13,7

1. Les aides techniques pour le confort comprennent, entre autres, certains accessoires ou meubles comme des coussins thérapeutiques et des lits réglables.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2006.

La plupart des personnes ayant des incapacités paient de leur poche leurs appareils spécialisés

Pour les personnes ayant des incapacités, le coût des appareils spécialisés peut représenter une dépense supplémentaire importante, en plus des besoins essentiels comme la nourriture, le logement et les vêtements. Les coûts des appareils et aides spécialisés peuvent varier de façon spectaculaire, de quelques dollars à des dizaines de milliers de dollars. Les résultats de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA) de 2006 indiquent clairement que la plupart des personnes ayant des incapacités (ou leur famille immédiate) avaient payé de leur poche les appareils spécialisés.

Lorsque l'on détermine qui a payé le plus pour chaque appareil spécialisé à l'étendue du Canada et selon la province de résidence ou la résidence dans les territoires, le résultat le plus frappant était l'écart entre les sources de paiement pour les aides d'une province à l'autre. La différence la plus marquée était entre Terre-Neuve-et-Labrador et la Colombie-Britannique (voir le tableau 9). Les résidents de Terre-Neuve-et-Labrador étaient les moins susceptibles de toutes les provinces d'avoir payé leurs aides (61,6 %), et se classaient deuxièmes au Canada à cet égard après les territoires (58,6 %). À l'inverse, un plus fort pourcentage des résidents de la Colombie-Britannique (79,5 %) et de l'Ontario (71,9 %) avaient payé de leur poche leurs appareils spécialisés. Selon les résultats de l'enquête, les territoires (25,2 %), le Québec (18,2 %) et l'Alberta (16,5 %) étaient en tête en ce qui concerne le financement des appareils spécialisés par le secteur public, tandis que la Colombie-Britannique traînait loin derrière la moyenne nationale (6,9 %).

Tableau 9
Source de paiement pour les aides des adultes, par provinces et territoires, 2006

Province	Parent ou famille	Secteur publique[1]	Secteur privé[2]	Appartient à quelqu'un d'autre	Autre	Ne s'applique pas
	pourcentage					
Canada	**70,4**	**12,0**	**7,0**	**3,8**	**4,6**	**2,2**
Terre-Neuve-et-Labrador	61,6	15,4	9,2	4,2 E	5,9	3,7
Île-du-Prince-Édouard	68,8	11,2	6,3	3,8	6,4	3,5
Nouvelle-Écosse	68,0	12,2	7,8	3,1	5,9	3,1
Nouveau-Brunswick	64,9	11,7	11,5	4,3	5,2	2,5
Québec	62,9	18,2	6,0	5,0	6,6	1,4 E
Ontario	71,9	10,4	8,3	3,3	3,9	2,2
Manitoba	69,1	12,6	5,3	5,3 E	4,3	3,3
Saskatchewan	68,6	14,1	5,5	5,0	3,6	3,3
Alberta	66,3	16,5	5,0	4,5	5,6	2,2 E
Colombie-Britannique	79,5	6,9	4,5 E	3,2 E	3,6	2,2 E
Territoires	58,6	25,2	4,9 E	5,6 E	3,9 E	1,9 E

1. Secteur publique inclut les programmes gouvernementaux et le régime des soins de santé.
2. Secteur privé inclut les compagnies d'assurance et les organismes à but non lucratif.

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, la somme des valeurs pour chaque catégorie peut ne pas correspondre au total.
Territoires inclut le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et Nunavut.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2006.

Les personnes ayant des limitations d'apprentissage sont susceptibles d'avoir payé leurs aides

Lorsque l'on examine les types d'incapacité particuliers, on constate que les personnes ayant des limitations d'apprentissage étaient très susceptibles d'avoir payé de leur poche leurs appareils spécialisés (85,9 %). Les personnes ayant des limitations visuelles et de mobilité étaient moins susceptibles de l'avoir fait, à raison de 58,0 % et 64,2 % respectivement.

Le coût est le motif le plus souvent mentionné des besoins insatisfaits à l'égard des appareils spécialisés

Le coût d'achat ou d'entretien des appareils spécialisés était le motif le plus souvent invoqué des besoins insatisfaits, représentant 56,1 % de tous les besoins insatisfaits à l'égard des appareils spécialisés (voir le tableau 10). La catégorie « autre » était également une réponse populaire en ce qui concerne les besoins insatisfaits (22,3 %) et comprenait principalement des réponses comme le manque de temps pour aller chercher l'aide ou le processus d'acquisition en cours. L'ignorance de l'endroit où obtenir l'appareil spécialisé figurait loin derrière, en troisième place, et représentait 9,2 % de tous les besoins insatisfaits.

Tableau 10
Raisons pour besoins non satisfaits chez les adultes, à l'égard des appareils spécialisés, par provinces et territoires, 2006

Province	Coût[1]	Pas disponible localement	Pas assez sévère[2]	Ne sait où l'obtenir	Sur liste d'attente	Autre	Aucune réponse donnée
	pourcentage						
Canada	**56.1**	**1.5**	**6.4**	**9.2**	**1.6 E**	**22.3**	**2.8**
Terre-Neuve-et-Labrador	57.3	2.2 E	6.8 E	5.8 E	F	21.3	F
Île-du-Prince-Édouard	63.3	F	7.1 E	6.8 E	F	18.4	F
Nouvelle-Écosse	61.9	1.6 E	4.5 E	5.5 E	1.7 E	21.3	3.5 E
Nouveau-Brunswick	57.3	3.3 E	7.1 E	5.5 E	F	20.2	4.3 E
Québec	46.9	F	6.5 E	9.2 E	4.5 E	29.6	2.3 E
Ontario	58.0	1.4 E	5.6 E	10.0	F	20.8	3.2 E
Manitoba	56.0	1.6 E	9.9 E	6.5 E	F	22.6	2.9 E
Saskatchewan	55.0	4.0 E	8.0 E	7.5 E	F	21.1	2.7 E
Alberta	56.9	F	7.1	7.0 E	F	23.4	2.2 E
Colombie-Britannique	58.0	F	7.5 E	11.1 E	F	19.9	F
Territoires	35.3	13.4	4.0 E	8.9	4.2 E	29.5	4.7 E

1. Coût inclut soit l'achat ou l'entretien de l'aide.
2. Condition pas assez sévère inclut l'opinion des répondants mêmes, leurs médecins, et leurs compagnies d'assurance.
Nota : Territoires inclut le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et Nunavut.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2006.

Les motifs des besoins insatisfaits variaient considérablement selon le type d'incapacité

Les types particuliers d'incapacités variaient considérablement pour ce qui est des raisons des besoins insatisfaits. Le coût était toujours le motif le plus fréquent, allant de 38,0 % chez les personnes ayant une limitation visuelle à un sommet de 70,3 % chez les personnes ayant une limitation de douleur. On observait également une variation prononcée entre les types d'incapacités chez les personnes qui ne savaient pas où obtenir l'appareil spécialisé dont elles avaient besoin. Les personnes qui ont déclaré avoir des limitations de communication, d'agilité et d'apprentissage étaient les plus susceptibles de ne pas savoir où obtenir leurs appareils spécialisés (20,0 %, 16,2 % et 14,6 % respectivement), tandis que les personnes ayant des limitations de mobilité étaient beaucoup plus susceptibles de savoir où les obtenir, seulement 5,9 % ne le sachant pas.

Comme mentionné précédemment, l'utilisation d'équipement spécialisé est essentielle, puisqu'elle peut permettre de surmonter les obstacles à la pleine participation aux activités quotidiennes en réduisant, voire en éliminant dans certains cas, les conséquences des obstacles et des limitations d'activités.

L'importance de l'équipement spécialisé et des aides pour les personnes ayant des incapacités est expliquée dans le graphique 3. Même lorsque l'on tient compte de l'équipement spécialisé, un peu plus de la moitié des personnes ayant des incapacités qui se servent de cet équipement (50,8 %) ont éprouvé des difficultés à participer aux activités quotidiennes au moins une fois par semaine en raison de leur limitation d'activités (voir le graphique 3).

Graphique 3
Pourcentage d'adultes qui ont de la difficulté à participer aux activités quotidiennes, par fréquence, Canada, 2006

Nota : Inclut le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et Nunavut.
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2006.*

En examinant l'ampleur des difficultés éprouvées dans les activités quotidiennes selon le type de limitation d'activité, on a également constaté certaines différences importantes. Comparativement aux autres types d'incapacités, les adultes ayant des limitations de mobilité, d'agilité ou de douleur formaient un groupe qui éprouvait beaucoup plus souvent des difficultés (55,0 %, 53,1 % et 59,3 % respectivement), soit tous les jours ou toutes les semaines (voir le tableau 11).

Tableau 11
Fréquence de difficulté à participer aux activités quotidiennes chez les adultes, par incapacité, Canada, 2006

Type d'incapacité	Journalière	Hebdomadaire	Mensuelle	Moins qu'une fois par mois	Jamais
	pourcentage				
Ouïe	23,0	11,0	6,2	9,5	47,2
Vision	26,3	9,1	4,9 [E]	7,5	48,6
Parole	25,9	15,9	9,4	14,6	30,1
Mobilité	39,5	15,5	8,8	10,4	22,7
Agilité	36,3	16,8	9,0	12,0	22,2
Douleur	37,2	22,1	12,7	14,6	10,6
Apprentissage	28,5	12,6	8,9	11,4	34,8

Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2006.

L'examen de la fréquence des difficultés ne révèle pas toute l'histoire. Il faut aussi tenir compte de l'intensité des difficultés. Un peu plus de deux adultes sur cinq ayant des limitations d'activités qui ont éprouvé des difficultés dans leurs activités quotidiennes (42,4 %) ont indiqué qu'ils ont éprouvé beaucoup de difficulté ou qu'ils ont été absolument incapables de participer. Seules quelques personnes ont déclaré que leur participation n'avait pas été touchée du tout (voir le graphique 4).

Graphique 4
Intensité de la limitation vécue chez les adultes avec une incapacité qui ont de la difficulté à participer aux activités quotidiennes, Canada, 2006

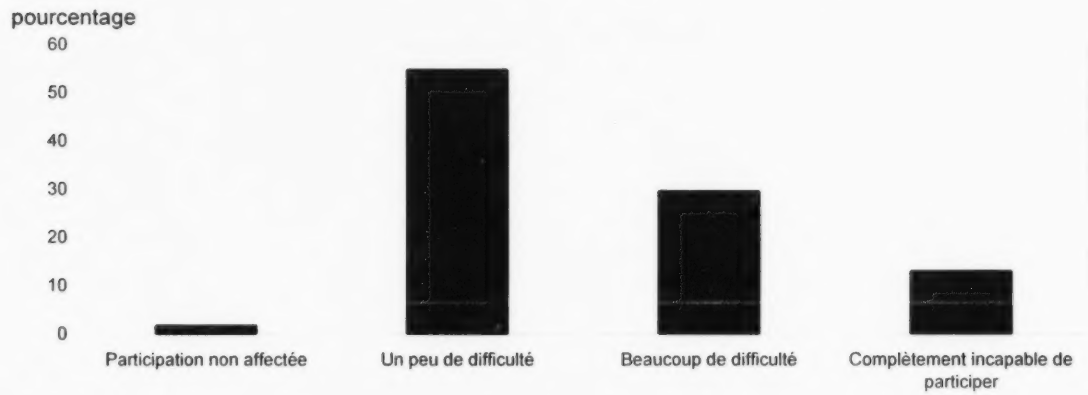

Nota : Inclut le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et Nunavut.
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2006.*

L'examen du type d'incapacité révèle également certaines différences importantes en ce qui concerne l'intensité de la difficulté. Les types d'incapacités le plus souvent associés à une grande difficulté ou à une impossibilité totale de participer étaient les limitations de mobilité (45,7 %), de douleur (45,4 %), d'apprentissage (43,4 %) et d'agilité (42,5 %). De toute évidence, cette situation révèle l'importance, pour les personnes ayant des incapacités, de disposer d'équipement spécialisé pour effectuer leurs activités quotidiennes et pour participer pleinement à la société (voir le tableau 12).

Tableau 12
Intensité de la limitation vécue chez les adultes avec une incapacité qui ont de la difficulté à participer aux activités quotidiennes, par incapacité, Canada 2006

Type d'incapacité	Un peu de difficulté	Beaucoup de difficulté	Complètement incapable de participer	Participation non affectée
	pourcentage			
Ouïe	67,2	21,8	6,1	3,1
Vision	63,9	20,3	11,1	3,8 [E]
Parole	57,9	24,9	11,3	4,9 [E]
Mobilité	51,6	30,8	14,9	1,3
Agilité	55,1	29,9	12,6	1,5
Douleur	52,2	32,0	13,4	1,1 [E]
Apprentissage	53,8	29,0	14,6	1,8 [E]

Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2006.

Un faible pourcentage d'adultes ayant des incapacités liées à l'ouïe ou à la communication se servent du langage gestuel

Pour les personnes ayant une limitation auditive ou de communication, le langage gestuel constitue une aide importante pour faciliter la participation sociale. On comptait environ 35 500 adultes au Canada en 2006 qui avaient une limitation auditive et / ou de communication et qui utilisaient le langage gestuel, soit moins de 1 % de l'ensemble des adultes ayant des incapacités au Canada. Les utilisateurs du langage gestuel représentent 2,3 % de tous les adultes ayant une limitation auditive ou de communication. Étant donné leur faible nombre, les résultats des provinces et des territoires devraient être utilisés avec prudence. Néanmoins, l'Ontario affichait la plus forte proportion d'adultes qui se servaient du langage gestuel (13 500 personnes), 38,1 % de tous les utilisateurs du langage gestuel au Canada résidant en Ontario. Bien que la proportion la plus faible d'utilisateurs canadiens du langage gestuel résidaient dans l'un des trois territoires (0,8 %), ils représentaient 3,4 % de la population totale ayant des incapacités dans les territoires, soit plus que toutes les autres régions du Canada. Il semble aussi y avoir des regroupements régionaux d'utilisateurs du langage gestuel. Par exemple, la Colombie-Britannique à elle seule avait presque le même nombre d'utilisateurs du langage gestuel que le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta combinées (voir le tableau 13).

Tableau 13
Adultes avec une limitation de l'ouïe ou de parole qui utilisent un langage gestuel, par région, Canada, 2006

Région	Nombre	% de la population totale	% de la population régionale avec incapacité
Canada	**35 470**	**100,0**	**0,8**
Maritimes[1]	3 730	10,5	1,0
Québec	6 530 [E]	18,4 [E]	0,9 [E]
Ontario	13 500 [E]	38,1	0,8 [E]
Prairies[2]	5 810	16,4	0,8
Colombie-Britannique	5 610 [E]	15,8 [E]	0,9 [E]
Territoires	290 [E]	0,8 [E]	3,4 [E]

1. Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick
2. Manitoba, Saskatchewan et Alberta

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, la somme des valeurs pour chaque catégorie peut ne pas correspondre au total.
Territoires inclut le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et Nunavut.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2006.

Près de la moitié des utilisateurs du langage gestuel se servent du langage des signes américain

En 2006, 1 266 120 adultes au Canada ont déclaré avoir une limitation auditive, mais pas nécessairement un problème de communication. Ce groupe était composé de 25 370 (2,0 %) personnes qui ont indiqué le type particulier de langage gestuel qu'elles utilisaient. Les utilisateurs du langage des signes américain (LSA) représentaient près de la moitié de ce groupe (49,8 %), tandis qu'environ le quart (27,1 %) utilisaient un autre type de langage gestuel hormis la langue des signes québécoise (LSQ) pour communiquer. Ces autres types de langage gestuel comprenaient un langage propre à la région géographique de la résidence, le langage corporel et les gestes, et certaines personnes ont indiqué avoir créé leur propre forme de langage gestuel.

Soixante pour cent des adultes ayant une limitation auditive ont seulement une limitation auditive partielle

Comme le degré et la durée de la limitation auditive chez les adultes peuvent varier largement, l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA) de 2006 recueillait des données sur les personnes qui se considéraient comme sourdes, devenues sourdes, malentendantes ou ayant une limitation auditive partielle.

La plus forte proportion (60,8 %) d'adultes ayant une limitation auditive ont indiqué avoir une limitation auditive partielle, et plus du quart (28,2 %) sont malentendants. En chiffres absolus, c'est en Ontario et au Québec qu'on dénombrait le plus grand nombre d'adultes devenus sourds au Canada. Collectivement, ces deux provinces représentaient environ les trois quarts de tous les adultes devenus sourds au Canada.

Chez les répondants ayant une limitation auditive, 2,0 % ne croyaient pas appartenir à une des catégories données. Bon nombre de ces personnes ont indiqué avoir de la difficulté à distinguer certains tons, avoir différents degrés de limitation dans chaque oreille ou avoir une limitation auditive attribuable à un problème de santé diagnostiqué (voir le tableau 14).

Tableau 14
Degré de limitation auditive chez les adultes, par région géographique, Canada, 2006

Région	Sourd(e)	Devenu sourd(e)	Malentendant(e)	Perte auditive partielle	Autre	Total
	nombre					
Canada	**36 770**	**46 390**	**357 090**	**769 910**	**25 070**	**1 266 120**
Maritimes[1]	5 470	4 400	35 950	72 210	2 220 E	122 900
Québec	6 820 E	17 910	40 760	108 470	9 900 E	195 740
Ontario	F	15 980 E	155 780	323 830	x	521 400
Prairies[2]	6 340 E	3 500 E	68 390	141 210	5 040 E	229 200
Colombie-Britannique	4 270 E	4 440 E	55 140	122 480	3 290 E	193 790
Territoires	70 E	150 E	1 070	1 720	x	3 090

1. Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick
2. Manitoba, Saskatchewan et Alberta

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, la somme des valeurs pour chaque catégorie peut ne pas correspondre au total.
Territoires inclut le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et Nunavut.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2006.

La moitié des utilisateurs du langage gestuel ayant une limitation auditive n'ont jamais recours à un interprète gestuel

Près de la moitié des personnes ayant une limitation auditive au Canada en 2006 qui se servaient du langage gestuel ont indiqué qu'elles n'ont jamais utilisé les services d'un interprète gestuel. Celles qui n'ont pas eu recours à ces services étaient réparties équitablement entre les deux catégories de fréquence, 16,7 % d'entre elles ayant utilisé ces services au moins une fois par semaine, et 16,3 % ayant indiqué qu'elles se servaient des services d'au moins une fois par mois à moins d'une fois aux six mois (voir le tableau 15).

Tableau 15
Fréquence d'utilisation d'un interprète gestuel chez les adultes avec une incapacité de l'ouïe, Canada, 2006

Utilisation	Nombre	%
Total	**25 370**	**100,0**
De tous les jours à une fois par semaine	4 240 [E]	16,7 [E]
De au moins une fois par mois à moins d'une fois tous les six mois	4 140 [E]	16,3 [E]
Jamais	12 220	48,2
Ne s'applique pas	F	F

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, la somme des valeurs pour chaque catégorie peut ne pas correspondre au total.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2006.

Les enfants et les aides et appareils spécialisés

La deuxième partie du présent rapport porte exclusivement sur les enfants de 5 à 14 ans qui ont une limitation d'activités et qui se servent d'aides et d'appareils spécialisés. Il convient de souligner que l'utilisation et le besoin d'appareils spécialisés conçus spécialement pour favoriser l'apprentissage chez les enfants sont abordés dans un autre rapport intitulé « Profil d'éducation des enfants avec incapacités au Canada », diffusé en mai 2008.

En 2006, 90 480 enfants âgés de 5 à 14 ans se servaient ou avaient besoin d'équipement spécialisé pour les aider à participer à leurs activités quotidiennes, soit un peu plus de la moitié (51,8 %) des enfants de 5 à 14 ans ayant des incapacités au Canada.

Un peu moins de la moitié des besoins des enfants en matière d'équipement spécialisé ont été pleinement satisfaits

Compte tenu de tous les besoins d'équipement spécialisé déclarés par les enfants qui avaient besoin de cette technologie ou qui l'utilisaient, l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA) de 2006 a révélé qu'un peu moins de la moitié des besoins des enfants à l'égard d'équipement spécialisé ont été pleinement satisfaits (45,3 %), le quart d'entre eux ne disposaient d'aucun des appareils et aides spécialisés dont ils avaient besoin (24,6 %) et le tiers restant avaient une partie de l'équipement dont ils avaient besoin mais avaient besoin de plus (30,1 %; voir le tableau 16).

Tableau 16
Besoins satisfaits et non satisfaits chez les enfants âgés de 5 à 14 ans avec incapacité, Canada, 2006

Besoin	Nombre	%
Population d'enfants avec incapacité	**90 480**	**100,0**
Aucun besoin satisfait	22 240	24,6
Certains besoins satisfaits	27 230	30,1
Tous besoins satisfaits	41 020	45,3

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, la somme des valeurs pour chaque catégorie peut ne pas correspondre au total.
Territoires inclut le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et Nunavut.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2006.

Dans l'ensemble, les provinces étaient relativement semblables en ce qui concerne la satisfaction des besoins d'équipement spécialisé, mais il y avait une certaine variation. Par exemple, l'Île-du-Prince-Édouard affichait une proportion assez faible de besoins pleinement satisfaits parmi l'ensemble des provinces et territoires (37,6 %), ainsi qu'une proportion relativement faible de besoins complètement insatisfaits (19,6 %), ce qui laissait 42,8 % des résidents de cette province avec certains besoins satisfaits. Les pourcentages des personnes ayant des besoins pleinement satisfaits sont relativement stables d'un bout à l'autre du pays, allant de 37,5 % à 53,2 %. La Saskatchewan (53,2 %), la Nouvelle-Écosse (52,3 %) et Terre-Neuve-et-Labrador (52,2 %) sont les provinces à l'extrémité supérieure de l'échelle. Le Manitoba (33,8 %) et le Québec (30,2 %) sont les deux seules provinces où plus de 30 % des enfants ayant une incapacité ont des besoins complètement insatisfaits, tandis que cette proportion s'établit à moins du quart dans les autres provinces et territoires (voir le tableau 17).

Tableau 17
Besoins satisfaits et non satisfaits chez les enfants âgés de 5 à 14 ans avec incapacité, par provinces et territoires, Canada, 2006

Province	Aucun besoin satisfait		Certains besoins satisfaits		Tous besoins satisfaits		Total	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Canada	**22 240**	**24,6**	**27 230**	**30,1**	**41 020**	**45,3**	**90 480**	**100,0**
Terre-Neuve-et-Labrador	220 E	17,7 E	370	30,2	640	52,2	1 230	1,4
Île-du-Prince-Édouard	70 E	19,6 E	160 E	42,8	140 E	37,6 E	360	0,4
Nouvelle-Écosse	540	20,2	740	27,6	1 400	52,3	2 680	3,0
Nouveau-Brunswick	420	25,0	510	30,1	760	44,9	1 690	1,9
Québec	4 540	30,2	3 750	24,9	6 770	44,9	15 060	16,6
Ontario	9 600 E	23,7 E	13 370	33,0	17 570	43,3	40 530	44,8
Manitoba	1 230 E	33,8	830	22,7	1 590	43,5	3 650	4,0
Saskatchewan	490 E	18,3 E	760	28,5	1 420	53,2	2 680	3,0
Alberta	2 490 E	23,6 E	2 710	25,7	5 320	50,6	10 510	11,6
Colombie-Britannique	2 570	21,7	3 950	33,5	5 290	44,8	11 820	13,1
Territoires	70 E	25,4 E	80 E	30,8 E	120 E	43,8	280	0,3

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, la somme des valeurs pour chaque catégorie peut ne pas correspondre au total.
Territoires inclut le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et Nunavut.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2006.

Bien des enfants ayant des limitations de communication ou visuelles ont seulement une partie de leurs besoins satisfaits

Une forte proportion d'enfants ayant des limitations de communication (51,5 %) et des limitations visuelles (49,1 %) ont seulement une partie de leurs besoins satisfaits en ce qui concerne les aides spécialisées (voir le tableau 18). Les communiqués précédents de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA) révélaient que les limitations de mobilité et d'agilité sont connexes, une hypothèse appuyée par le fait qu'elles suivent une tendance semblable pour ce qui est des besoins. Chez une forte proportion d'enfants ayant l'une ou l'autre de ces deux limitations, les besoins ont été pleinement satisfaits par les aides dont ils se sont servis (61,7 % et 76,4 %), et une faible proportion d'entre eux affichait des besoins complètement insatisfaits (18,0 % et 17,3 %). La proportion d'enfants ayant une limitation d'agilité dont les besoins ont été seulement satisfaits en partie était très faible (6,4 %).

Les proportions d'enfants ayant déclaré avoir une limitation d'apprentissage sont réparties équitablement dans les trois groupes. Néanmoins, il convient de souligner que lorsque l'on tient compte de la proportion totale des besoins insatisfaits (besoins satisfaits en partie ou besoins complètement insatisfaits), les enfants ayant des troubles d'apprentissage se classaient deuxièmes, derrière les enfants ayant des limitations de communication pour ce qui est d'une partie de leurs besoins insatisfaits (59,4 % des enfants ayant des troubles d'apprentissage, 72,2 % de communication). Ce phénomène peut s'expliquer par le fait que la définition des limitations d'apprentissage englobe de nombreux problèmes qui nécessitent différents types d'aides. De plus, les communiqués précédents de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA) révèlent que les troubles d'apprentissage sont le type d'incapacité en plus forte croissance, augmentant possiblement à un rythme plus rapide que les besoins peuvent être satisfaits.

Tableau 18
Besoins satisfaits et non satisfaits, en matière d'équipement spécialisé, chez les enfants âgés de 5 à 14 ans avec incapacité, par incapacité, Canada, 2006

Type d'incapacité	Tous besoins satisfaits		Certains besoins satisfaits		Aucun besoin satisfait		Total
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre
Ouïe	1 940	26,4 [E]	1 800	24,5 [E]	3 620	49,1	7 370
Vision	2 137 [E]	49,1 [E]	F	17,0	1 470 [E]	33,9 [E]	4 350
Parole	6 010	51,5	2 420 [E]	20,7 [E]	3 250 [E]	27,8 [E]	11 680
Mobilité	1 970 [E]	18,0 [E]	2 220 [E]	20,3 [E]	6 730	61,7	10 910
Agilité	1 600 [E]	17,3 [E]	590 [E]	6,4 [E]	7 060	76,4	9 250
Apprentissage	17 300	31,2	15 650	28,2	22 540	40,6	55 500
Autre	7 720	32,6	1 610 [E]	6,8 [E]	14 330	60,6	23 660

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, la somme des valeurs pour chaque catégorie peut ne pas correspondre au total.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2006.

Près de la moitié des enfants ayant des besoins partiellement satisfaits ont une incapacité très sévère

Parmi les enfants ayant des incapacités qui ont indiqué avoir certains besoins insatisfaits, 46,7 % avaient une incapacité très sévère. Le nombre d'enfants ayant des besoins satisfaits en partie augmentait de façon significative proportionnellement au degré de sévérité. Le nombre d'enfants qui avaient des besoins pleinement satisfaits ou complètement insatisfaits ne semblait pas dépendre du degré de sévérité et était réparti assez équitablement entre les degrés d'incapacités légers, modérées, sévères ou très sévères. La même chose peut être dite pour les enfants aux besoins complètement non comblés, à l'exception de ceux caractérisés par une incapacité légère ne constituant que 13,2 % (voir le tableau 19).

Tableau 19
Besoins satisfaits et non satisfaits, en matière d'équipement spécialisé, chez les enfants âgés de 5 à 14 ans avec incapacité, par sévérité de l'incapacité, Canada, 2006

Besoin	Légère		Modérée		Sévère		Très sévère		Total	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Total avec besoins	**16,710**	**18.5**	**19,540**	**21.6**	**26,640**	**29.5**	**27,590**	**30.5**	**90,480**	**100.0**
Aucun besoin satisfait	2,930	17.5 [E]	6,670	34.1 [E]	6,080	22.8	6,560	23.8	22,240	24.6
Certains besoins satisfaits	1,850	11.1 [E]	4,150	21.2	8,510	31.9	12,720	46.1	27,230	30.1
Tous besoins satisfaits	11,930	71.4	8,720	44.6	12,060	45.3	8,300	30.1	41,020	45.3

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, la somme des valeurs pour chaque catégorie peut ne pas correspondre au total.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2006.

Pour ce qui est des différences entre les sexes, les filles affichaient des proportions considérablement plus élevées de besoins satisfaits à l'égard de l'utilisation d'équipement spécialisé. Plus précisément, 48,7 % des filles utilisaient déjà toutes les aides dont elles avaient besoin, comparativement à 43,4 % de leurs homologues masculins. Par conséquent, les garçons affichaient des proportions plus élevées de besoins insatisfaits que les filles (27,0 % et 20,4 %, respectivement; voir le tableau 20).

Tableau 20
Besoins satisfaits et non satisfaits, en matière d'équipement spécialisé, chez les enfants âgés de 5 à 14 ans avec incapacité, par sexe, Canada, 2006

Besoin	Garçons		Filles		Total	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Total avec besoins	**57 330**	**100,0**	**33 160**	**100,0**	**90 480**	**100,0**
Aucun besoin satisfait	15 480	27,0	6 760	20,4	22 240	24,6
Certains besoins satisfaits	16 980	29,6	10 250	30,9	27 230	30,1
Tous besoins satisfaits	24 880	43,4	16 140	48,7	41 020	45,3

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, la somme des valeurs pour chaque catégorie peut ne pas correspondre au total.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2006.

La majorité des enfants ayant des limitations de vision ou d'apprentissage se servent de plus de trois aides différentes

La plupart des enfants se servaient de moins de trois aides différentes pour les aider à surmonter leur limitation. Il en va de même pour tous les types d'aides spécialisées, sauf pour les limitations visuelles et les troubles d'apprentissage, où beaucoup plus d'enfants se servaient d'au moins trois aides ou appareils spécialisés (70,0 % et 66,7 % respectivement pour chaque type d'aide). Cette tendance générale a également été observée chez les enfants qui ont déclaré avoir besoin des aides. La majorité d'entre eux ont indiqué qu'ils avaient besoin d'un ou deux différents types d'aides pour surmonter leur limitation, qu'ils utilisent déjà ou non d'autres aides (voir le tableau 21).

Tableau 21
Nombre d'aides utilisées chez les enfants âgés de 5 à 14 ans, par type d'incapacité, Canada, 2006

Type d'aide	Utilisée		Besoin	
	1 à 2 aides	3 aides ou plus	1 à 2 aides	3 aides ou plus
	pourcentage			
Ouïe	76,8	23,2 [E]	84,4	F
Vision	30,0	70,0	85,2 [E]	F
Parole	84,7	15,3 [E]	97,6	F
Mobilité	40,0	60,1	83,1	F
Agilité	89,0	F	92,0	F
Apprentissage	33,3	66,7	81,5	18,5 [E]
Autre	97,3	F	100,0	F

Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2006.

Les ordinateurs domestiques étaient les appareils spécialisés les plus souvent utilisés par les enfants ayant des limitations d'apprentissage

Le type d'appareils spécialisés utilisés par les enfants ayant des incapacités variait selon le type d'incapacité, mais pour chaque type de limitation, les enfants avaient tendance à utiliser les mêmes appareils spécialisés. Le tableau 22 révèle que plus de sept enfants sur dix (72,4 %) ayant des limitations visuelles se servaient de documents de lecture en gros caractères, et une proportion similaire d'enfants ayant des limitations auditives utilisait des implants comme appareils auditifs (69,8 %). Pour les autres types de limitations, les chiffres fluctuent. Par exemple, 57,4 % des enfants ayant des limitations de mobilité se servaient d'un fauteuil roulant manuel, et 65,1 % des enfants ayant des limitations de communication utilisaient un tableau de pictogrammes.

Tableau 22
Aide la plus utilisée chez les enfants âgés de 5 à 14 ans, par type d'incapacité, Canada, 2006

Type d'aide	Aide la plus utilisée	%
Ouïe	Prothèses auditives (implant)	69,8
Vision	Matériel de lecture en gros caractères	72,4
Parole	Tableau de pictogrammes	65,1
Mobilité	Fauteuil roulant	57,4
Agilité	Saisisseur de crayon	59,0
Apprentissage	Ordinateur à la maison	88,3
Autre	Aide respiratoire[1]	36,1

1. Aides respiratoires incluent inhalateurs, aérosol-doseurs et oxygène.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2006.

Les résultats de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA) de 2006 révèlent qu'à l'instar des répondants adultes, le fardeau financier associé aux aides des enfants retombait en grande partie sur les épaules des parents et / ou des membres de la famille des enfants. À l'étendue du Canada, les parents ou les membres de la famille étaient les principaux contributeurs aux aides des enfants (60,7 %). Lorsque l'on examine ces proportions par province, on constate qu'il n'y avait pas de différence importante entre les provinces ou les territoires et le taux national pour ce qui est des contributions familiales aux aides.

Le financement gouvernemental : un autre contributeur important aux aides des enfants

Le gouvernement était une autre source fréquente des fonds alloués aux aides des enfants, comme le système de soins de santé et d'autres programmes du gouvernement. Dans l'ensemble du Canada, 21,4 % des appareils spécialisés ont été payés grâce à des fonds publics. Il n'y avait pas de différence significative entre les provinces ou les territoires et le taux national en ce qui concerne les contributions du gouvernement aux aides des enfants, sauf en Nouvelle-Écosse, qui affichait une proportion beaucoup plus faible (8,0 %).

Près du dixième des aides utilisées par les enfants canadiens impliquaient un plan de remboursement

Près d'une aide sur dix (7,6 %) utilisée par des enfants canadiens de 5 à 14 ans était louée ou achetée à l'aide d'un plan de remboursement. Il n'y avait aucune différence entre les provinces et les territoires combinés.

Les coûts empêchent les enfants d'obtenir les aides dont ils ont besoin

La raison la plus souvent invoquée pour expliquer le fait que les enfants ne disposent pas des aides dont ils ont besoin était le coût. Plus précisément, 56,6 % des répondants, à l'étendue du Canada, ont indiqué que le coût était la principale raison des besoins insatisfaits. Le coût était un obstacle beaucoup plus fréquent à l'Île-du-Prince-Édouard (77,3 %) comparativement à la moyenne nationale. Cependant, les proportions ne variaient pas beaucoup dans les autres provinces et territoires.

Quatre enfants sur dix ayant des incapacités éprouvent tous les jours des difficultés à participer aux activités quotidiennes

Quatre enfants sur dix avaient de la difficulté à participer aux activités quotidiennes (40,5 %) au Canada en 2006. De plus, 18,0 % des enfants éprouvaient des difficultés toutes les semaines, et 7,1 % éprouvaient des difficultés tous les mois en raison de leur incapacité. Environ un enfant sur cinq n'avait aucun problème à participer aux activités quotidiennes (21,9 %; voir le graphique 5).

Graphique 5
Pourcentage des enfants âgés de 5 à 14 ans qui ont de la difficulté à participer aux activités quotidiennes, par fréquence, Canada, 2006

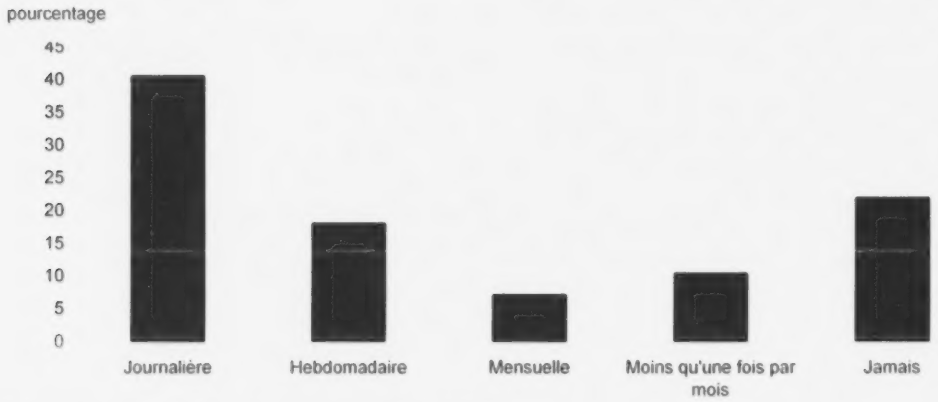

Nota : Inclut le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et Nunavut.
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2006.*

La moitié des enfants ayant des limitations de mobilité éprouvent tous les jours de la difficulté dans leurs activités quotidiennes

Les difficultés éprouvées tous les jours fluctuaient de près de la moitié chez les personnes ayant des limitations de mobilité (46,6 %) et d'agilité (47,2 %) à moins du tiers chez les personnes ayant une limitation visuelle (29,7 %) ou auditive (29,2 %). À l'autre extrême, on constate qu'environ une personne sur trois ayant des limitations visuelles (37,4 %) n'éprouve jamais de difficulté, comparativement à la proportion beaucoup plus faible d'une personne sur dix (10,1 %) pour les personnes à mobilité réduite (voir le tableau 23). Il ne suffit pas de savoir que les enfants éprouvent des difficultés dans leurs activités quotidiennes; encore faut-il étudier l'effet de ces difficultés.

Tableau 23
Fréquence de difficulté à participer aux activités quotidiennes chez les enfants âgés de 5 à 14 ans, par type d'incapacité, Canada, 2006

Type d'incapacité	Journalière	Hebdomadaire	Mensuelle	Moins qu'une fois par mois	Jamais
	pourcentage				
Ouïe	29,2	14,0 E	12,2 E	8,7 E	32,1
Vision	29,7	11,9 E	3,6 E	10,7 E	37,4
Parole	39,0	18,7	6,8	11,0	22,7
Mobilité	46,6	17,6 E	11,3 E	10,5 E	10,1 E
Agilité	47,2	12,1	8,8 E	11,6	18,6
Apprentissage	41,6	20,9	5,6	9,7	20,8

Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2006.

Les conséquences des difficultés dans les activités quotidiennes peuvent aller de légères difficultés de participation à l'incapacité totale de participer. Plus de la moitié des enfants qui ont déclaré avoir des difficultés éprouvaient une certaine difficulté (60,1 %), environ le quart éprouvaient beaucoup de difficulté à participer (28,2 %) et environ le dixième (9,7 %) ont indiqué qu'ils étaient totalement incapables de participer aux activités quotidiennes.

Un enfant sur cinq ayant des limitations de mobilité était totalement incapable de participer aux activités quotidiennes

L'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA) de 2006 révèle qu'environ un enfant sur cinq ayant des limitations de mobilité (20,5 %) éprouvait tellement de difficulté avec ses activités quotidiennes qu'il était totalement incapable de participer (voir le graphique 6). Les proportions d'enfants ayant d'autres types d'incapacités qui étaient incapables de participer étaient toutes beaucoup plus faibles que 10 %.

Graphique 6
Pourcentage des enfants âgés de 5 à 14 ans qui sont incapables de participer aux activités quotidiennes, par type d'incapacité, 2006

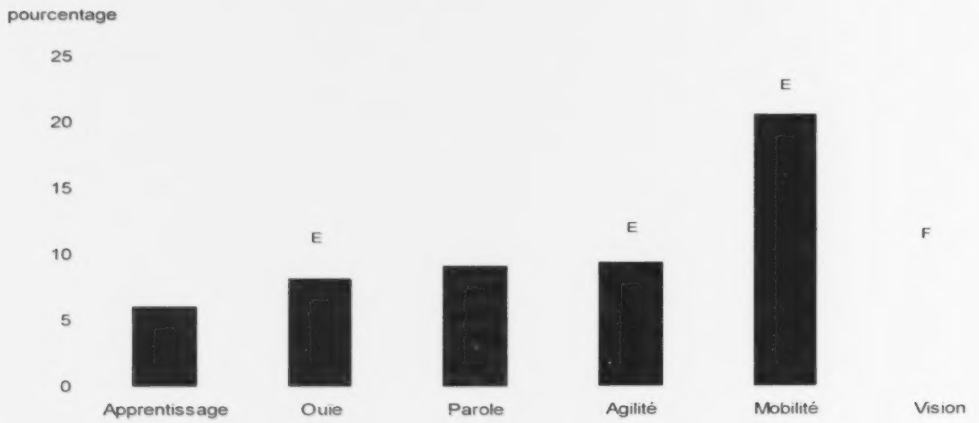

Nota : Inclut le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et Nunavut.
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2006.*

Environ un enfant sur dix ayant des limitations auditives utilise le langage gestuel

On dénombrait 20 020 enfants de 5 à 14 ans ayant une limitation auditive au Canada en 2006. Environ un de ces enfants sur dix (13,1 % ou 2 620 enfants) a déclaré utiliser le langage gestuel pour communiquer. Dans l'ensemble, les enfants qui se servent du langage gestuel représentaient 1,3 % de tous les enfants canadiens ayant des incapacités. Plus de la moitié des enfants qui utilisaient le langage gestuel (54,0 %) vivaient en Ontario ou au Québec, et moins du quart (22,8 %) vivaient au Manitoba, en Saskatchewan ou en Alberta (voir le tableau 24). De tous les enfants qui utilisaient le langage gestuel, 78,5 % ont indiqué qu'ils se servaient du langage des signes américain (LSA).

Tableau 24
Enfants âgés de 5 à 14 ans avec une limitation de l'ouïe qui utilisent un langage gestuel, par région, Canada, 2006

Région	Nombre	% de la population totale	% de la population régionale avec incapacité
Canada	**2,620** [E]	**100.0**	**1.3** [E]
Maritimes[1]	140 [E]	5.2 [E]	0.9 [E]
Québec et Ontario	1,410 [E]	54.0	1.2 [E]
Prairies[2]	600 [E]	22.8 [E]	1.5 [E]
Colombie-Britannique et Territoires	F	F	F

1. Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick
2. Manitoba, Saskatchewan et Alberta

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, la somme des valeurs pour chaque catégorie peut ne pas correspondre au total.
Territoires inclut le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et Nunavut.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2006.

Les deux cinquièmes des enfants qui utilisaient le langage gestuel avaient recours à un interprète gestuel au moins une fois par semaine

Une proportion similaire d'enfants utilisant le langage gestuel est observé entre ceux qui n'ont jamais eu recours aux services d'un interprète gestuel (41,4 %) et ceux qui ont déclaré qu'ils utilisent ce service au moins une fois par semaine (42,0 %).

Plus de la moitié des enfants ayant une limitation auditive sont malentendants ou ont une limitation auditive partielle

Les catégories de limitation auditive chez les enfants sont les mêmes que celles que l'on retrouve chez les adultes : sourd, devenu sourd, malentendant ou ayant une limitation auditive partielle. À l'échelle du pays, la plus forte proportion d'enfants ayant une limitation auditive ont indiqué qu'ils étaient malentendants ou qu'ils avaient une limitation auditive partielle (78,2 %), 8,7 % ont déclaré qu'ils étaient sourds ou devenus sourds et 9,8 % estimaient qu'ils n'appartenaient à aucune des catégories susmentionnées (voir le tableau 25).

Tableau 25
Degré de limitation auditive chez les enfants âgés de 5 à 14 ans, par région géographique, Canada, 2006

Région	Sourd(e) ou devenu(e) sourd(e)	Malentendant(e) ou perte auditive partielle	Autre	Ne s'applique pas[1]	Total
	nombre				
Canada	**1,740** [E]	**15,650**	**1,970** [E]	**F**	**20,020**
Maritimes[2]	130 [E]	1,200	150 [E]	0	1,490
Québec et Ontario	F	8,780	1,470 [E]	F	11,690
Prairies[3]	260 [E]	3,790	F	F	4,370
Colombie-Britannique et Territoires	F	1,960 [E]	F	F	2,480

1. Catégorie 'ne s'applique pas' inclut ceux qui ne savaient pas ou qui refusèrent de répondre
2. Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick
3. Manitoba, Saskatchewan et Alberta

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, la somme des valeurs pour chaque catégorie peut ne pas correspondre au total
Territoires inclut le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et Nunavut.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités, 2006.